

École élémentaire Renaudeau – passage Victor Hugo - 56350 ALLAIRE

Procès-verbal du 1er conseil d'école

du lundi 23 novembre 2020

Etaient présents

M. Jérémie CRESPEL (Enseignant-Directeur) / Les Enseignants : Mme Solenn DUBOT, Mme Céline LEONARD, Mme Hortense MIAUX / M. Jean Lou LEBRUN (Adjoint au Maire Affaires scolaires) / Parents d'élèves : Mme Sandrine LE CAMPION, M. Tristan CAILLER, Mme Anne GOREN, Mme Claire LEPOLARD

Excusés : Mme Astrid DE LA MOTTE (IEN Rives de Vilaine) / M. Jean-François MARY (Maire) / M. Fabrice BETTON, Mme Elodie RETHO, M. Hervé BOUAUD, Mme Aurélie SIMON, M. Julien DANIELO, M. Jean-Louis BAUDOUIN, Mme Isabelle PHILIPPE / Mme Yolaine DELAMAIRE, Mme Mélanie OLLIVIER, Mme Christelle PINNA, Mme Vanessa JASZCZUK, Mme Héroïse DANO, Mme Anne PERRE / M. Alain CADEL (DDEN) / Mme Guénola COURTEL (ATSEM)

Ordre du jour :

- Retour sur l'élection des parents représentants
- Effectifs et organisation des classes
- Projets scolaires 2020-2021
- Bilan OCCE 2019-2020
- Vote du règlement intérieur pour l'année scolaire 2020-2021
- Exercices de sécurité et sécurité des locaux
- Protocole sanitaire
- Périscolaire : cantine
- communication école (logo, panneau rue de Redon)
- Transport scolaire Béganne/Allaire
- Travaux/aménagements/investissements
- Budget RASED

Début de séance : 18h, tour de table et présentations

Exceptionnellement, le conseil d'école se déroule en « mode restreint » pour répondre aux contraintes sanitaires actuelles.

1. Retour sur l'élection des parents représentants

Cela avait fait l'objet d'un vote lors du 1^{er} conseil d'école 2019, l'élection s'est donc déroulée uniquement par correspondance. Aucun bureau de vote n'était installé au sein de l'école. Pour la 1^{ère} fois, les familles ont reçu un mail leur précisant que le matériel de vote était dans le cartable de leur enfant ; ce qui a certainement conduit à un taux de participation record de 64%. Neuf parents titulaires (Yolaine DELAMAIRE, Mélanie OLLIVIER, Sandrine LE CAMPION, Tristan CAILLER, Héroïse DANO, Claire LEPOLARD, Vanessa JASZCZUK, Anne GOREN, Anne PERRE) et une suppléante (Christelle PINNA) ont été élus.

2. Effectifs et organisation des classes

Classes		Effectifs
TPS/PS/MS	M. Betton	19
TPS/PS/MS	Mme Léonard	19
maternelle/CP/CE1 (bil)	Mme Simon	23
GS	Mme Rétho	19
CP	Mme Dubot	19
CE1	M. Danielo	19
CE2/CM1	Mme Miaux	24
CE2/CM1	M. Bouaud	24
CM2	M. Crespel/Mme Trémoureux puis Mme Philippe	25
TOTAL :		191

Globalement, les effectifs sont à la hausse par rapport à l'année passée (185 à la même époque).

Une particularité cette année pour la classe bilingue. Tous les matins, Mme Simon se retrouve exclusivement avec ses élèves de maternelle. Pendant ce temps, ses élèves de CP et CE1 font classe le matin avec leurs camarades monolingues dans les classes de Mme Dubot et de M. Danielo. L'après-midi, ces 9 enfants de CP/CE1 se retrouvent ensemble dans la classe bilingue de Mme Simon sans les maternelles.

Des parents ont fait part de leur déception de ne plus avoir une classe totalement de cycle 1 (TPS à GS). Le directeur précise que, tous les ans, effectuer des répartitions en fonction des effectifs est très compliqué. Plus d'une dizaine de simulations ont été réalisées par l'équipe enseignante en juin dernier pour aboutir, après un consensus, à la répartition actuelle. En fonction des effectifs 2021-2022, cette possibilité de classe de cycle 1 sera ré-étudiée. Par ailleurs, même si les méthodes peuvent différer, les attendus de fin de cycle sont les mêmes pour l'ensemble des classes.

A noter le départ en congé maternité d'Amélie Trémoureux. Elle est remplacée par Isabelle Philippe. Mme Philippe assure la décharge de direction de M. Crespel. Elle sera dans la classe de CM2 tous les lundis et 1 mardi sur 3.

4 ATSEM : Viannette Rouxel, Guénola Courtel, Delphine Le Chêne, Rose-Marie Gauthier

3 AVS : Adéla Bernard, Isoline Chauvel et Claudine Martel qui accompagnent 7 enfants en situation de handicap.

2 services civiques : Louise Le Brech et Marie Guillot réalisent des missions d'accueil, des missions administratives et d'aide à la prise en charge de groupes d'élèves dans les classes. Les 2 services civiques gèrent également des temps calmes pour les enfants qui le souhaitent pendant les récréations. C'est une aide bienvenue et appréciée de tous.

Décloisonnements : Pendant le temps de repos des enfants de TPS/PS/MS, de nombreux décloisonnements sont organisés cette année, ce qui permet aux élèves de profiter de temps de classe en demi-groupes, ou de temps avec deux enseignants pour une seule classe, ou encore de permettre aux élèves de 2 classes de réaliser des activités en commun.

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Mme Rétho et M. Betton : GS + GS bilingues + enfants qui ne dorment pas.	Mme Rétho et M. Betton : GS + GS bilingues + enfants qui ne dorment pas.	M. Betton : GS	M. Rétho : GS
		Mme Léonard : GS bilingues + enfants qui ne dorment pas.	Mme Léonard : GS bilingues + enfants qui ne dorment pas.
Mme Léonard : arts visuels avec les CE2/CM1 de M. Bouaud durant 1h.	Mme Léonard : arts visuels avec les CE2/CM1 de Mme Miaux durant 1h.	Mme Rétho : Géographie avec les CM2 durant 1h20.	M. Betton : co-enseignement en CP (Mme Dubot) ou en CE1 (M. Danielo).

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : Ce temps de travail personnalisé, de soutien, se déroule tous les lundis de 16h45 à 17h30.

A noter qu'il ne faut pas confondre les APC dispensés par l'équipe enseignante et le dispositif « d'aide aux devoirs » proposé par la municipalité les mardis de 16h30 à 17h30 (quand les conditions sanitaires le permettront). M. Lebrun précise qu'il reste éventuellement des places disponibles pour ce dispositif d'aide aux devoirs.

3. Projets pédagogiques

Projets pédagogiques			
Cycle 3 (CM1-CM2)	<ul style="list-style-type: none"> - Permis vélos - Conseil municipal des enfants - Musique : intervention de Marie Mansion (CE2/CM1) - Festival des solidarités – intervention de Thomas Velly (gérant épicerie solidaire) - voile en mai/juin - Vendée globe 	- 500 handballeurs *	Cinécole * Médiathèque* Cogni'école
Cycle 2 (du CP au CE2)	<ul style="list-style-type: none"> - Vendée Globe - Piscine - prix des Incorruptibles - Théâtre 		
Cycle 1 (maternelle)	<ul style="list-style-type: none"> - jardinage - Branféré * - prix des Incorruptibles 		

* sous -réserve de l'évolution des conditions sanitaires

Projets déjà réalisés :

Permis vélo : Dès l'école primaire, les enfants sont sensibilisés à la sécurité routière. Ainsi, le 8 octobre dernier, à la salle des sports, les élèves de CM1/CM2 ont validé leur permis vélo. Derrière cet après-midi de sensibilisation, deux objectifs principaux étaient visés :

- Conduire son vélo dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres et connaître et respecter les règles essentielles du code de la route.

Conseil Municipal des Enfants : Dans le cadre de l'EMC (Enseignement Moral et Civique), les CM1/CM2 ont travaillé en classe sur « le vote » et tout ce qui l'entoure. Le 25 septembre dernier, après une campagne électorale au sein des élèves de CM1, les enfants de CM1 et CM2 se sont rendus en mairie pour voter « comme les grands ». A l'issue, 4 nouveaux CM1 ont été élus et rejoignent ainsi les 4 CM2 élus l'année passée.

Merci à Jean-François Lebel pour l'organisation de ces 2 premiers événements de l'année pour les CM1/CM2.

Festival des solidarités : Dans le cadre du Festisol (événement national), la municipalité d'Allaire s'est mobilisée. Ainsi, Thomas Velly, animateur à l'épicerie solidaire de la commune est intervenu ce lundi 23 novembre dans les classes de CE2/CM1/CM2 pour présenter le fonctionnement de l'épicerie et évoquer, avec les enfants, la notion de solidarité. A noter que des collectes de produits alimentaires et de jeux sont mises en place. Les collectes sont tournées notamment autour d'aliments pour le petit-déjeuner cette année. Une soirée jeux de société intergénérationnelle devait avoir lieu à la Maison du Temps Libre ce mardi 24 novembre mais elle ne pourra avoir lieu en raison des conditions sanitaires. Elle est reportée pour le moment au mardi 26 janvier 2021. D'autre part, il y aura un repas solidaire organisé le 1^{er} décembre à la cantine. Les bénéfices seront reversés à l'association Graines d'envies.

Projets en cours :

Education Musicale : Dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturel), les élèves de CE2/CM1 bénéficient des interventions de Marie Mansion du conservatoire de Redon. Cette année le thème choisi est la « Découverte des Amériques à travers l'école et le chant ». Les interventions ont lieu le mardi après-midi tous les 15 jours.

Le Vendée Globe : 4 classes d'élémentaire participent au Vendée Globe. Cette course est un formidable support pédagogique pour travailler la géographie, bien sûr, en suivant l'itinéraire des bateaux au fur et à mesure de leur progression, mais aussi la littérature, l'histoire (les grandes découvertes), les sciences (les vents, les marées...).

La lecture et « Les Incorruptibles » : Comme maintenant depuis 2 années, les classes de GS aux CM2 participent au 1/4h de lecture quotidien de 13h30 à 13h45. Un moment très apprécié des élèves. A noter qu'avant les dernières mesures sanitaires, les élèves de CE2/CM1 de M. Bouaud se rendaient dans les classes de maternelle à l'accueil du matin pour lire des histoires aux plus petits. Deux classes cette année (M. Betton et M. Danielo) se sont inscrites au Prix des Incorruptibles. Les élèves vont devoir lire (ou se faire lire) des histoires et voter pour leur livre préféré en fin d'année. Des rallyes lectures sont également régulièrement organisés dans certaines classes d'élémentaire. Toutes les classes de l'école se rendent à la médiathèque 1 semaine sur 3.

Cogni'école : Depuis maintenant deux ans, l'ensemble de l'équipe enseignante continue son investissement autour du Cogni'école avec la poursuite des objectifs autour du développement de l'attention des élèves, de la mise au calme des esprits, de la mémorisation et de la compréhension.

Projets à venir :

Piscine : Dans le cadre de l'EPS et plus particulièrement du « Savoir Nager », de janvier à mars, les élèves de CP, CE1 et CE2 vont se rendre à la piscine de Redon. Les CP vont bénéficier de 10 séances de natation. De leur côté, les CE1 et CE2 participeront à 5 séances. Cette répartition est liée à un gros effectif d'élèves (78) et un nombre limité de créneaux disponibles (2).

Théâtre : Ce que disent les programmes : « *Les activités artistiques relevant des arts du spectacle vivant (danse, cirque, mime, théâtre, marionnettes...)* sont caractérisées par la mise en jeu du corps et suscitent chez l'enfant de nouvelles sensations et émotions ». C'est dans ce but que les élèves de CP et CE1 vont se rendre au Théâtre de Redon le vendredi 4 décembre prochain. Ils vont assister à la représentation « le poids des choses ».

Cinécole : Tout au long du parcours des élèves, l'éducation à l'image, au cinéma et à l'audiovisuel est présente sous différentes formes. Elle contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences et de culture que chaque élève doit maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire. C'est avec ces objectifs que l'ensemble des classes de l'école se rendront au cinéma de Redon au moins 2 fois dans l'année (sous réserve des conditions sanitaires). Une séance aurait d'ores et déjà dû avoir lieu.

EPS : Activités nautiques et « 500 handballeurs » : Les élèves doivent être en mesure d'« Adapter leurs déplacements à des environnements variés ». C'est dans ce cadre notamment que les élèves de CM1 et CM2 se rendront à l'étang Aumée 4 journées en mai/juin prochain. Ces activités d'optimiste et de kayak ainsi que le transport sont pleinement financés par Redon Agglomération. Les élèves devront passer au préalable le « test boléro ». Celui-ci sera pris en charge par l'école.

Suite à plusieurs séances de « balle à la main », certaines classes d'élémentaire se rendront en juin aux « 500 handballeurs » à Redon. Manifestation qui clôturera parfaitement la séquence.

Jardinage en maternelle : C'est un excellent outil pédagogique qui touche plusieurs disciplines. Cette activité permet aux enfants d'approcher la nature, de comprendre la biodiversité, d'avoir une représentation concrète du monde qui les entoure, de comprendre le cycle de la vie. Ce potager sera aussi un support à de nombreuses activités d'écriture, de calcul. C'est dans ce but que les classes de M. Betton et M. Léonard débiteront leur potager en mars prochain.

Pour conclure sur les projets, si les conditions sanitaires le permettent, l'ensemble des classes de l'école réaliseront des sorties à la journée, en fin d'année, en lien avec les différents projets de classe.

4. Bilan OCCE 2019-2020

-> Solde au 31 août 2019 : 7377,82 €

-> Solde au 31 août 2020 : 5 596,73 € (- 1781,09 €)

En juin dernier, les classes de CE1 et CE2 devaient profiter d'un séjour de 2 jours à St-Malo. Les familles ont avancé la somme de 3 000 € (60€/enfant). Cette somme a été encaissée par l'entreprise de Voyage « Le Divenah ». Ils n'ont pour le moment pas l'obligation de rembourser (délai de 18 mois accordé par le gouvernement). Cependant, le directeur s'engage à rembourser les familles concernées dans les prochaines semaines. Cet argent sera emprunté temporairement sur les comptes de l'OCCE.

Grâce aux différentes manifestations organisées par le passé (vente de chocolat, gâteaux, fête de l'école, vide-grenier...), l'Amicale versait tous les ans 5 000 € à l'école.

Pour des raisons professionnelles, Alexandre Vaillant (l'actuel Président) aimerait passer la main mais personne ne souhaite reprendre ce poste pour le moment. L'Amicale est donc « en veille » dans l'attente d'une nouvelle présidence et d'un nouveau bureau. Un mot a été distribué dans les cahiers des aînés afin de sensibiliser les familles à ce problème. Les candidats à la succession sont donc les bienvenus, les actions de l'Amicale étant essentielles à la réalisation de nombreux projets.

5. Vote du règlement intérieur pour l'année 2020-2021

La seule modification intervient au niveau des horaires avec le retour à 4 jours. Le règlement est validé à l'unanimité.

6. Exercices de sécurité et sécurité des locaux

Exercices de sécurité

Exercice incendie :

Il y en a au moins 2 dans l'année. Lors du 1^{er} exercice, le directeur a prévenu les enseignants et les enfants du jour et de l'heure du déclenchement de l'alarme. Lors du 2nd, enseignants et enfants ne seront pas informés.

Le 1^{er} exercice incendie a été effectué le lundi 5 octobre. Tout s'est déroulé normalement. Les enfants ont été regroupés rapidement selon des lieux définis dans le plan de sécurité.

Exercice intrusion :

L'exercice aura lieu dans les prochaines semaines. Les parents seront informés des modalités choisies pour sa réalisation.

Sécurité des locaux

Suite aux 2 effractions de l'année passée, la municipalité a mis en place un dispositif anti-intrusion avec la présence d'une alarme. Le directeur demande à la municipalité s'il est possible de dissocier la « zone garderie » de la « zone école » pour faciliter la mise en route de l'alarme le soir en quittant l'école. M. Lebrun indique que le sujet va être étudié.

7. Protocole sanitaire

Le protocole national est disponible à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/covid19-ouverture-des-ecoles-modalites-pratiques-et-protocole-sanitaire-305467>

Temps scolaire :

Il nous est demandé d'appliquer ce protocole au sein de l'établissement scolaire.

Des aménagements ont donc été mis en place pour y répondre :

- 4 accès à l'école pour éviter un regroupement de parents trop important
- gel hydroalcoolique aux différents accès (possibilité de se laver les mains au robinet pour les élèves qui ont des contre-indications)
- zones sur les cours de récréation pour éviter les brassages d'élèves
- Port du masque obligatoire à partir 6 ans

Le dernier protocole sanitaire a vu le jour pendant les vacances scolaires d'octobre. L'équipe enseignante s'est réunie dès le jour de la rentrée des classes pour se l'approprier et mettre les recommandations en application. Les établissements avaient jusqu'au 9 novembre pour le mettre en place. Le directeur précise que l'équipe enseignante n'a aucun pouvoir décisionnaire sur le contenu de ce protocole sanitaire, et est tenue de l'appliquer.

Temps périscolaire :

- **la garderie** : les enfants se désinfectent les mains à l'eau et au savon à l'arrivée puis sont répartis par groupe classe dans la mesure du possible.

- **le temps du midi** : les enfants sont regroupés par groupe classe devant le portail et conduits jusqu'au réfectoire devant l'entrée abritée. Ils rentrent groupe par groupe avec désinfection des mains au gelhydroalcoolique. M. Lebrun précise que pour une raison de temps trop limité et d'organisation par classe (pour limiter les brassages), il n'est pas possible d'envisager pour tous le lavage des mains autrement qu'avec le gel. Des parents alertent sur l'usage du gel hydroalcoolique avant un repas. En effet, des parents indiquent que les enfants utilisent leurs mains pour manger certains aliments. Les parents élus demandent si une solution sans utilisation de gel est étudiée dans le cas où le protocole sanitaire devrait se maintenir toute l'année scolaire. Depuis quelques jours (depuis le 24 novembre), il est possible de se désinfecter les mains à l'eau et au savon pour quelques enfants qui le souhaitent.

Le pointage est ensuite réalisé et les enfants rentrent dans la salle de restaurant. Ils sont installés par classe mais leur place n'est pas imposée. A la sortie, ils repartent par groupe classe sans gel. Arrivés sur la cour de récréation, les élémentaires sont répartis dans différentes zones. A noter la présence supplémentaire, depuis début novembre, d'Alan Mauber (service civique) qui prend en charge un groupe d'enfants pour des activités sportives. Les maternelles rejoignent leur classe dès 13h10 sous la surveillance des agents.

8. La cantine

Plusieurs sujets étaient prévus sur la cantine. M. Lebrun précise que ceux-ci seront évoqués lors de la prochaine réunion du « groupe de travail » qui sera constitué avec la participation de quatre parents par école. Dans l'attente de ces échanges directs, les parents sont invités à faire part de leurs remarques et propositions par mail à restauscolaire@allaire.info

9. Communication école

Communication avec les familles

Les parents qui ont répondu au questionnaire de préparation au conseil d'école sont satisfaits de la communication avec le directeur et l'équipe enseignante.

Même si la communication par mail s'est largement développée, l'utilisation du cahier de liaison semble encore être appréciée par quelques familles.

Un logo

Lors de la fin d'année scolaire 2019-2020, un concours a été mis en place afin d'obtenir un logo pour notre école. En effet, l'école ne dispose pas de logo « officiel », l'idée était donc d'y remédier. Les enfants et les parents y ont largement participé. Plus d'une vingtaine de propositions ont été faites. A l'issu d'un vote, deux logos se sont dégagés. Le directeur les a transmis en juillet en mairie pour la validation. M. Lebrun indique que le sujet sera évoqué en bureau municipal très prochainement.

Un panneau de signalisation de l'école « Rue de Redon » ?

Il nous a été signalé le manque de visibilité de l'école. Lors d'un conseil d'école précédent, la municipalité avait émis le souhait de signaler l'école avec un grand panneau « Rue de Redon » (accès garderie). Ce sujet sera lui aussi abordé en bureau municipal rapidement.

Téléphone portable

Depuis 3 ans, les familles ont pris l'habitude d'informer le directeur de l'absence de leur enfant par SMS au 06 49 23 22 43. Le directeur informe les familles qu'il reçoit bien tous les SMS mais que, depuis septembre, les familles résidants chez l'opérateur « Bouygues » ne reçoivent pas les réponses du directeur. Une équipe de Redon Agglomération travaille sur le sujet pour réhabiliter le téléphone vers tous les opérateurs. Pour autant, merci de poursuivre cet envoi de SMS afin de prévenir des absences.

Pour terminer sur ce point « communication », le directeur précise qu'il ne faut pas attendre un questionnaire anonyme pour poser des questions à l'équipe enseignante. En effet, certaines questions formulées sont très personnelles et n'ont pas vocation à être abordées en conseil d'école. Pour rappel, pour toutes questions d'ordre général, les parents peuvent écrire à ecole.renaudeau@allaire.info. Sinon, chaque enseignant dispose d'une adresse mail pour sa classe.

10. Transport scolaire Béganne/Allaire

Après s'être heurté depuis des années à de nombreuses contraintes, le transfert de la compétence « transports » vers Redon Agglo a permis de faire avancer les choses positivement. Une ligne de transport entre Béganne et Allaire a été ouverte depuis la rentrée 2019. Huit enfants ont pu en bénéficier l'année passée. Malgré une demande plus forte, seulement 8 places ont été attribuées encore cette année. Seuls huit enfants en bénéficient alors que d'autres auraient souhaité pouvoir profiter de ce service.

Quelle est la solution pour que toutes les familles désireuses d'utiliser cette ligne puissent en bénéficier et ce, même en cours d'année ? Sans solution, ces familles pourraient se tourner vers l'école privée de Béganne alors qu'elles souhaitent venir à l'école publique.

M. Lebrun précise qu'un échange en direct de l'ensemble des familles de Béganne vers le maire de leur commune ainsi que vers les responsables de Redon Agglo (le Président et l'élu en charge du dossier) pourrait faire avancer les choses. Un courrier groupé émanant de plusieurs familles concernées doit être envisagé.

11. Investissements/Aménagements

Vélos : Une réhabilitation du parc des vélos en maternelle est prévue. La municipalité va investir dans l'achat de nouveaux vélos et la remise en état de certains anciens réparables.

Planche d'escalade : Sa remise en état est en cours de réalisation.

Tracés : Sur les 2 cours, une nouvelle demande de tracés au sol est évoquée. L'équipe enseignante va faire une proposition. La municipalité prend note de la demande.

TBI CM2 : Après plus de 8 ans, le remplacement du TBI en CM2 est à envisager car il dysfonctionne régulièrement. Le directeur interpelle la municipalité pour qu'un « budget remplacement » puisse voir le jour afin de réhabiliter au fur et à mesure le matériel informatique vieillissant.

Tous les ans depuis 5 ans, M. Bouaud demande la possibilité de pouvoir utiliser la salle attenante à sa salle de classe pour réaliser des activités avec des petits groupes d'élèves. Cette salle est, encore à l'heure actuelle, une salle de stockage pour l'Amicale. M. Lebrun demande à l'Amicale de prendre contact avec la municipalité car une solution pourrait être trouvée dans un court terme.

12. Budget RASED

Nous avons deux psychologues de l'Education Nationale sur la circonscription (toutes deux à mi-temps) : Hélène Jeanneau et Laurence Parent. Cette dernière souhaite alerter les municipalités de la circonscription car elle fonctionne sans aucun budget. Cela signifie, entre autres, qu'elle est contrainte d'utiliser des tests vétustes. Monsieur Leandri (ancien IEN de la circonscription) en a été informé dès septembre 2018. Il a déjà rencontré les maires deux fois à ce sujet, et a demandé à chaque commune de participer.

La municipalité d'Allaire a déjà délibéré positivement en Janvier 2020. Elle précise qu'elle est en attente du retour des conventions des autres communes associées au RASED.

Fin à 21h